Envoyé en préfecture le 15/04/2024

ID: 018-211802723-20240411-D24\_017-DE

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



## Commune de **VEAUGUES**

République Française Département CHER

## Délibération du Conseil Municipal - Séance du 11/04/2024

Nombre de membres			
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	
12	10	11	

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 15/04/2024 Mise en ligne sur le site internet le 15/04/2024

L'an 2024, le 11 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/04/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/04/2024.

<u>Présents</u>: M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusée ayant donné procuration : Mme GIRALDO Ludivine à Mme THIROT Sylvie

Excusé: M. COLIN Pascal

A été nommé secrétaire : Mme THIROT Sylvie

## D24\_017 - Budget primitif 2024 - Budget eau et assainissement

## Vu l'article L. 2312 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif Eau et assainissement 2024 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement	231 609.25 €
Section d'investissement	1 901 114.64 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE le Budget Primitif Eau et assainissement 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme: En mairie, le 12/04/2024 Le Maire, Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire. Mme THIROT Sylvie

